
La clientèle néerlandaise en Normandie



Experience Normandie : sortie kayak sur la Seine © Marie-Anais Thierry

Bilan 2023



SOMMAIRE

1. La fréquentation des Néerlandais en Normandie en 2023

- Méthodologie
- Les nuitées quotidiennes des Néerlandais en Normandie
- Les nuitées mensuelles des Néerlandais en Normandie
- La durée moyenne de séjour des Néerlandais en Normandie
- Les nuitées mensuelles des Néerlandais par département
- Les excursions néerlandaises en Normandie

2. La fréquentation des Néerlandais dans les hébergements marchands en 2023

- Méthodologie
- Dans l'hôtellerie
- Dans l'hôtellerie de plein air
- Dans les Gîtes de France

METHODOLOGIE

Qu'est-ce que « Flux Vision Tourisme » ?

- « Flux Vision Tourisme » est **une solution innovante** développée par Orange, co-construite avec ADN Tourisme (fédération nationale des CDT / ADT), aujourd'hui **utilisée par une majorité de CRT et ADT**.
- Cette solution permet de convertir **des millions d'informations techniques du réseau** mobile Orange, en **indicateurs statistiques** afin d'analyser la fréquentation de territoires et le déplacement des populations. Développée en accord avec la CNIL grâce à une anonymisation des données, elle fait l'objet de nombreux travaux de recherches et développements depuis 2012 où une expérimentation pilote a été menée par Bouches-du-Rhône Tourisme pour *Marseille Provence 2013*.
- Une segmentation (qualification d'un mobile en « touriste », « résident », ...) est effectuée en tenant compte de l'adresse de facturation et des durées et fréquences de séjours.
- Un redressement est effectué pour passer de x mobiles à y personnes en tenant compte d'un ensemble de facteurs comme le taux d'équipement en mobile et la part de marché d'Orange.
- « Flux Vision Tourisme » est une méthode innovante et récente. Elle fait l'objet de travaux permanents d'optimisation tant dans ses méthodes de production que de traitements. Les données sont donc sujettes à évolution dans l'avenir.

Les catégories de visiteurs

- **Touriste** : personne effectuant au moins une nuitée (mais moins de 22 nuitées) et ayant passé moins de 4 séjours en Normandie au cours des 8 dernières semaines. Les nuitées comptabilisées sont marchandes (hôtels, campings, locations, etc.) et non marchandes (résidences secondaires, famille, amis, etc.).
- **Excursionniste** : personne présente en Normandie plus de 2h (et moins de 5 fois en journée sur les 15 derniers jours) et ne réalisant pas de nuitées la veille et le soir du jour étudié.
- **Fréquentation internationale** : personne facturée dans un autre pays que la France

(Certaines nationalités ont été supprimées volontairement des analyses suivantes : Bulgarie, Lituanie, Océan Indien, Philippines, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Ukraine. Ces nationalités ne présentent pas un comportement touristique à proprement parler, elles sont davantage considérées comme étant des déplacements professionnels (transports routiers, travailleurs, ...) ou liées à un conflit (guerre en Ukraine).)

Avertissement au lecteur :

L'expression « **nuitées touristiques** » doit être interprétée avec précaution car une nuitée est dite touristique dès lors qu'une personne effectue une nuitée dans la zone, en dehors de son lieu de résidence, sans en connaître le motif. Ainsi, les déplacements professionnels, les mobilités des étudiants, les déplacements pour raison de santé (hospitalisation...) sont également comptabilisés dans les nuitées touristiques.

Le dispositif observe les nuitées touristiques dans l'ensemble des hébergements sans ventilation possible par type d'hébergement (marchand ou non marchand).

→ **A retenir**

- Les Pays-Bas sont la **3^e provenance étrangère** en Normandie en 2023.
- **3,3 millions de nuitées touristiques** enregistrées par les Néerlandais en Normandie en 2023, soit une hausse de 5,0 % par rapport à 2022.
- Une durée moyenne de séjour de **2,6 nuits** en 2023.
- **3,1 millions d'excursions** enregistrées par les Néerlandais en Normandie en 2023, soit une baisse de 7,7 % par rapport à 2022.
- **La saison estivale** 2023 cumulent 58,8 % des nuitées touristiques et 55,5 % des excursions.
- Le **Calvados**, première destination des Néerlandais en termes de nuitées et la **Seine-Maritime** en termes de visites à la journée.

Les nuitées quotidiennes des Néerlandais en Normandie

- Les Pays-Bas maintiennent leur position à la **3^e place des provenances étrangères** en Normandie en 2023.
- **3,3 millions de nuitées touristiques** (marchandes et non-marchandes) sont enregistrées par les Néerlandais en Normandie en **2023**, soit **une hausse de 5,0 %** par rapport à 2022 (3,2 millions de nuitées).
- Ils représentent **12,0 % des nuitées touristiques étrangères** en 2023 (12,5 % en 2022).

Rappel : Top 5 des provenances étrangères en 2023



Une moyenne de
9 100 nuitées quotidiennes
en 2023 (8 600 nuitées en 2022)

Top 3 des nuitées en 2023

mardi 1^{er} août
(42 400 nuitées)
lundi 31 juillet
(40 600 nuitées)
mardi 8 août
(40 400 nuitées)

Nuitées touristiques quotidiennes des Néerlandais en Normandie

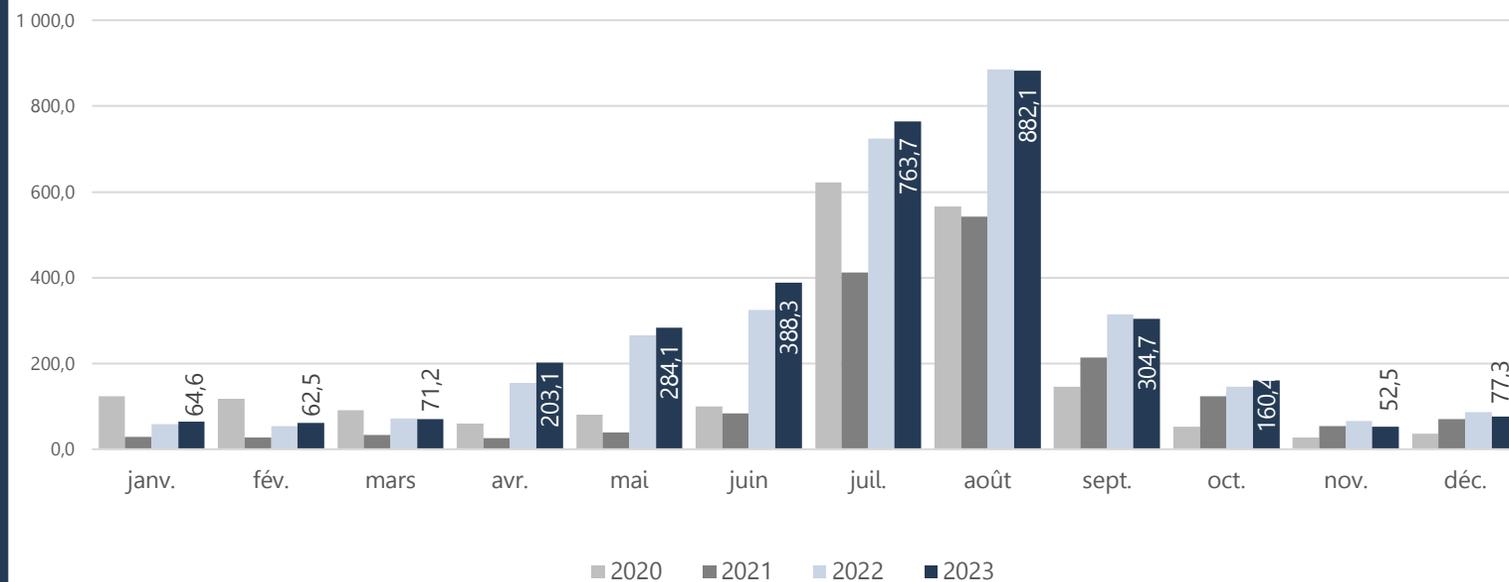


Les nuitées mensuelles des Néerlandais en Normandie

- Avec une progression du volume des nuitées de près de 10 % entre 2022 et 2023, les touristes internationaux sont de plus en plus nombreux en Normandie, notamment les Néerlandais.
- La présence des Néerlandais en Normandie est notable entre avril et septembre 2023.

- En 2023, la saison hivernale concentre 6,0 % des nuitées néerlandaises de l'année (5,9 % en 2022).
- Le **printemps** est la seule saison qui enregistre une forte hausse. Près de 900 000 nuitées y sont réalisées (+17,4 % par rapport à 2022), soit **26,4 % des nuitées** de l'année (23,6 % en 2022).
- La saison estivale **2023** cumule **2,0 millions de nuitées** touristiques néerlandaises, soit **58,8 % des nuitées** de l'année, contre 61,0 % en 2022.
- Le volume de nuitées à l'automne est en baisse (-3,3 % par rapport à 2022). Avec plus de 290 000 nuitées, les trois derniers mois l'année concentrent 8,8 % des nuitées.

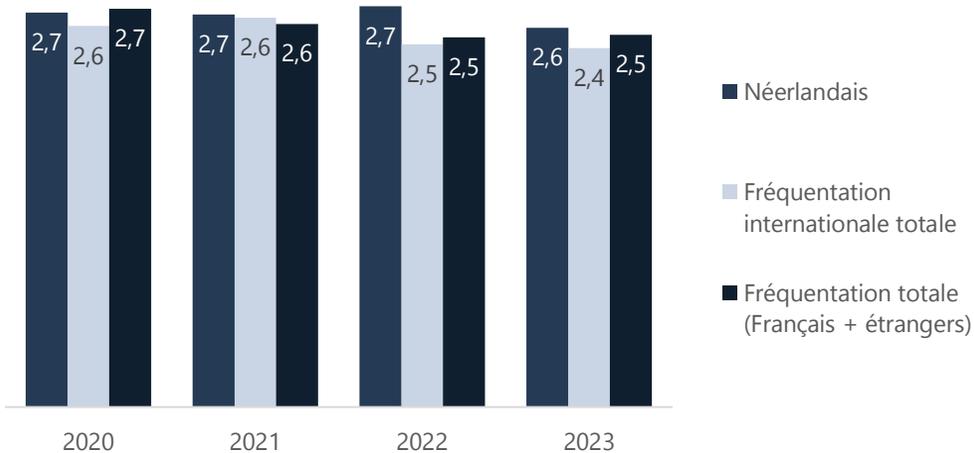
Volume mensuel de nuitées touristiques néerlandaises en Normandie (milliers)



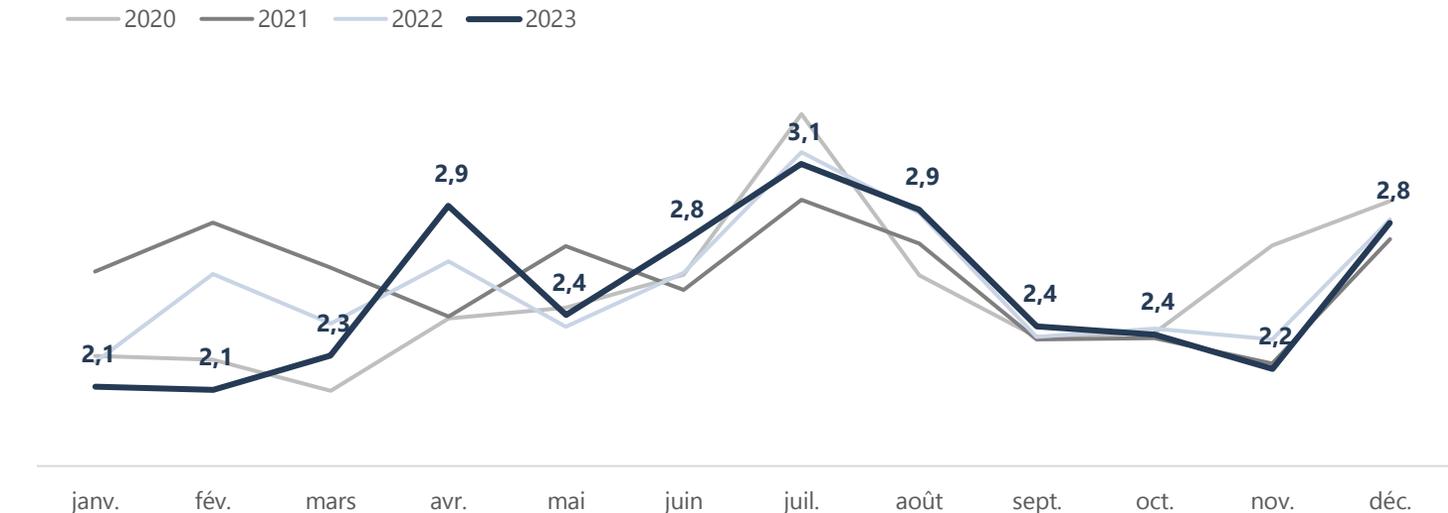
La durée moyenne de séjour des Néerlandais en Normandie

- La **durée moyenne de séjour** des Néerlandais en Normandie est plus élevée que celle de l'ensemble des étrangers ou de la fréquentation totale (Français + étrangers). Elle s'élève à **2,6 nuits en 2023** (2,7 nuits les années précédentes), contre 2,4 nuits pour les étrangers et 2,5 nuits pour l'ensemble des touristes. Des cinq premières clientèles étrangères en Normandie, les Néerlandais sont ceux qui séjournent le plus longtemps sur le territoire.
- En 2023, la durée moyenne de séjour des Néerlandais varie selon les mois, oscillant entre 2,1 nuits (en janvier et février) et 3,1 nuits (en juillet). Le mois d'avril enregistre une durée moyenne de séjour aussi longue qu'au mois d'août à 2,9 nuits en moyenne.

Durée moyenne de séjour en Normandie (en nuits)



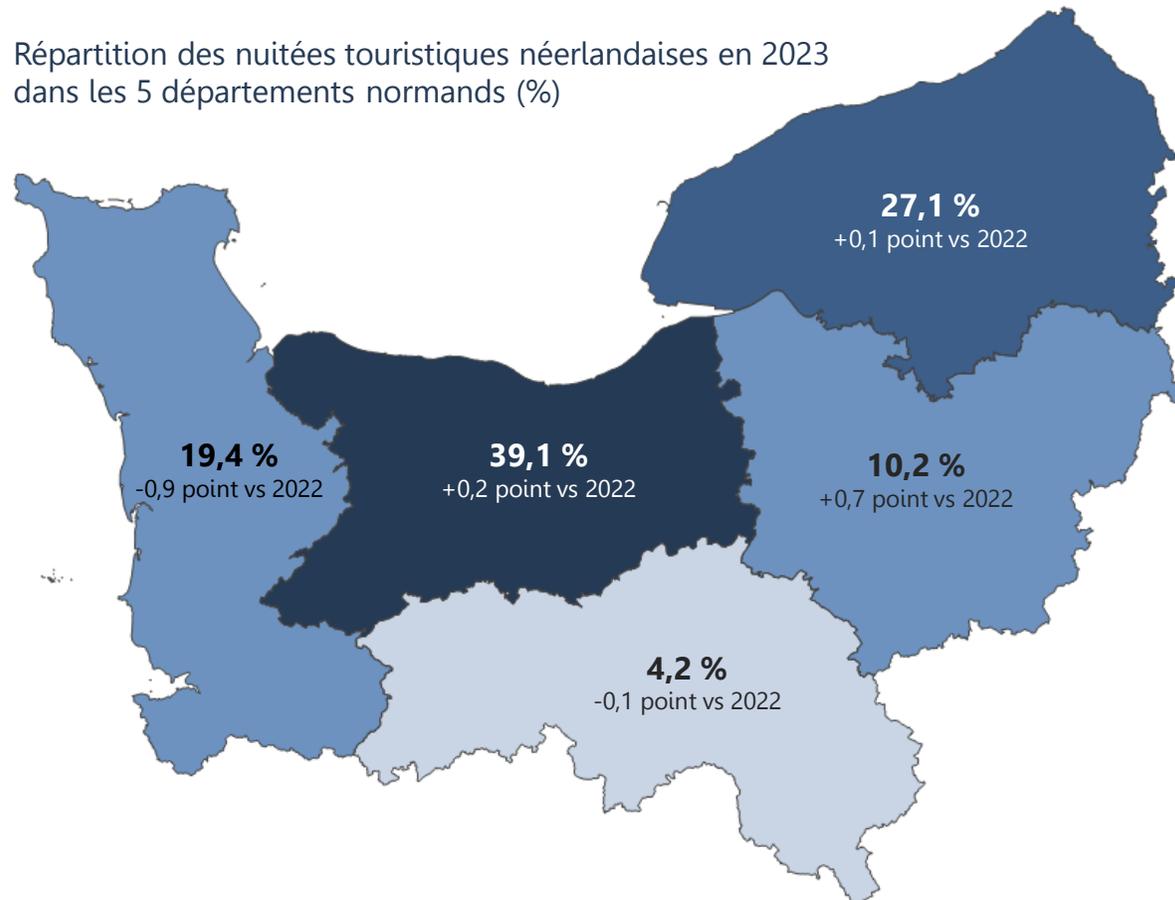
Durée moyenne de séjour des Néerlandais en Normandie (en nuits)



Les nuitées touristiques des Néerlandais par département

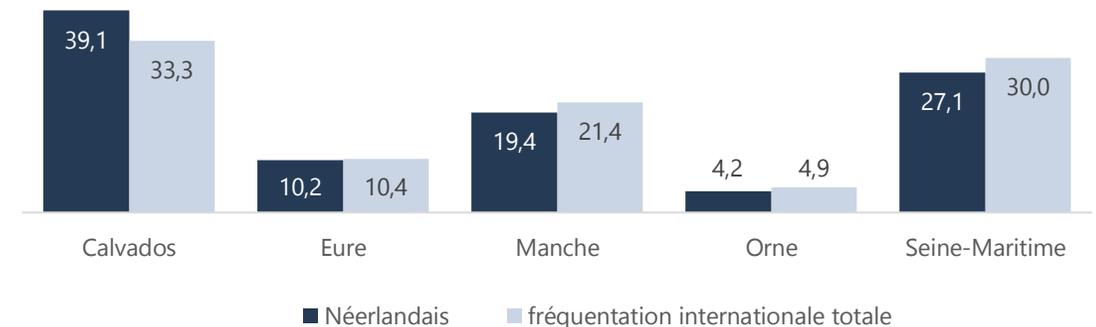
- **39,1 % des nuitées touristiques néerlandaises** ont eu lieu dans le **Calvados** en 2023, 27,1 % en Seine-Maritime et 19,4 % dans la Manche.

Répartition des nuitées touristiques néerlandaises en 2023 dans les 5 départements normands (%)



- Par rapport à l'ensemble de la fréquentation internationale, **les Néerlandais** sont **plus nombreux** à se rendre dans **le Calvados**. A l'inverse, ils sont moins présents dans la Manche et en Seine-Maritime.
- A noter également que les **Pays-Bas** sont la **1^{ère} provenance** étrangère¹ en termes de nuitées touristiques en 2023 (18,0 %) sur la zone des **Plages du Débarquement**.

Répartition des nuitées touristiques par département en 2023 (%)



¹ cf. [La Fréquentation touristique en Normandie en 2023](#).
Source : Flux Vision Tourisme – Orange Business Service – CRT Normandie.

A retenir

- En termes de fréquentation en journée, les Pays-Bas sont la **5^e provenance étrangère** en Normandie en 2023, contre 4^e en 2022.
- **3,1 millions d'excursions** sont enregistrées par les Néerlandais en Normandie en **2023**, soit **une baisse de 7,7 %** par rapport à 2022 (3,4 millions de visites).
- **9,4 % des excursions étrangères** sont réalisées par des Néerlandais en 2023 (10,7 % en 2022).
- **55,5 %** des visites ont eu lieu durant **l'été 2023** (juillet à septembre) et 28,4 % au printemps (avril à juin).
- La **Seine-Maritime** est le département qui enregistre le plus de visites en journée de Néerlandais (30,6 %), suivi par le Calvados (29,4 %) et la Manche (23,0 %).

Rappel : Top 5 des provenances étrangères en 2023



Top 3 des excursions en 2023

samedi 29 juillet

(45 000 visites)

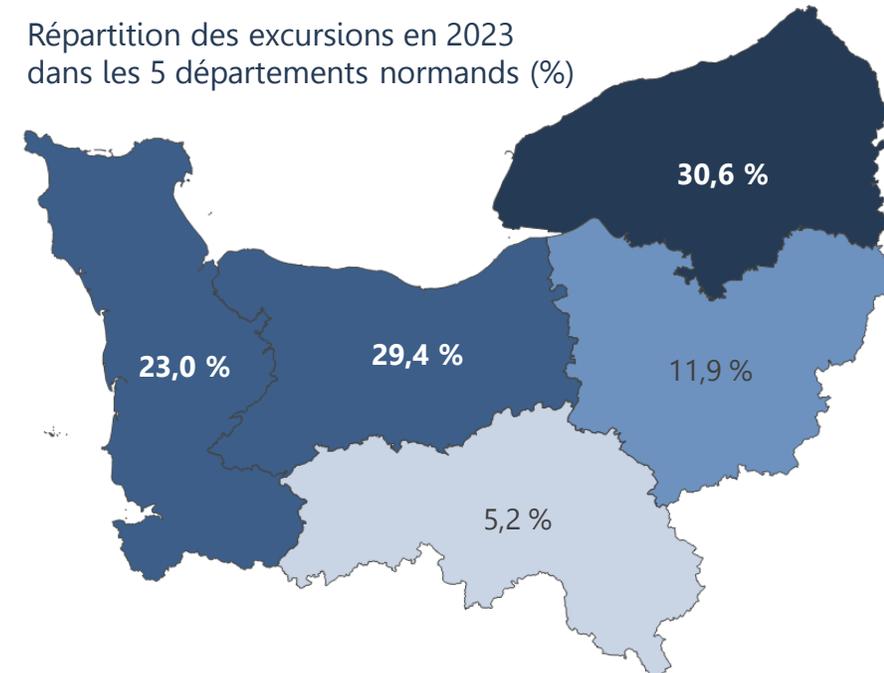
samedi 22 juillet

(40 400 visites)

samedi 12 août

(38 400 visites)

Répartition des excursions en 2023 dans les 5 départements normands (%)



SOMMAIRE

1. La fréquentation des Néerlandais en Normandie en 2023

- Méthodologie
- Les nuitées quotidiennes des Néerlandais en Normandie
- Les nuitées mensuelles des Néerlandais en Normandie
- La durée moyenne de séjour des Néerlandais en Normandie
- Les nuitées touristiques des Néerlandais par département
- Les excursions néerlandaises en Normandie

2. La fréquentation des Néerlandais dans les hébergements marchands en 2023

- Méthodologie
- Dans l'hôtellerie
- Dans l'hôtellerie de plein air
- Dans les Gîtes de France

METHODOLOGIE

La fréquentation dans l'hôtellerie et l'hôtellerie de plein air

- L'INSEE mène une enquête de fréquentation dans les hébergements collectifs de tourisme (hôtellerie, hôtellerie de plein air, autres hébergements collectifs de tourisme).
- Cette enquête est menée chaque mois, tout au long de l'année (d'avril à septembre pour l'hôtellerie de plein air).
- La collecte est multimode, les établissements peuvent répondre par internet ou par papier, la dématérialisation étant privilégiée.
- Seul un échantillon d'établissements est interrogé, correspondant pour la Normandie à près de 80 % du parc. Lorsque l'établissement n'est pas enquêté ou lorsqu'il ne répond pas, sa réponse est imputée à l'aide d'une régression logistique. La compilation de l'ensemble des réponses (établissements répondants + réponses imputées) permet de calculer les indicateurs présents dans ce document.
- Les données historiques concernent janvier à décembre avant 2020. En raison de la crise sanitaire, la méthodologie et le déroulement des enquêtes consacrées à l'hôtellerie (juillet à octobre pour 2020 et juillet à décembre pour 2021) et l'hôtellerie de plein air (juillet à septembre pour 2020 et 2021) de l'INSEE ont été bouleversés en 2020 et 2021, notamment sur le recueil des nationalités. Depuis 2022, l'INSEE a repris la collecte habituelle entre janvier et décembre.

La fréquentation dans les Gîtes de France

- Les données concernant les Gîtes de France sont collectées par les 5 centrales départementales de réservations du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime.



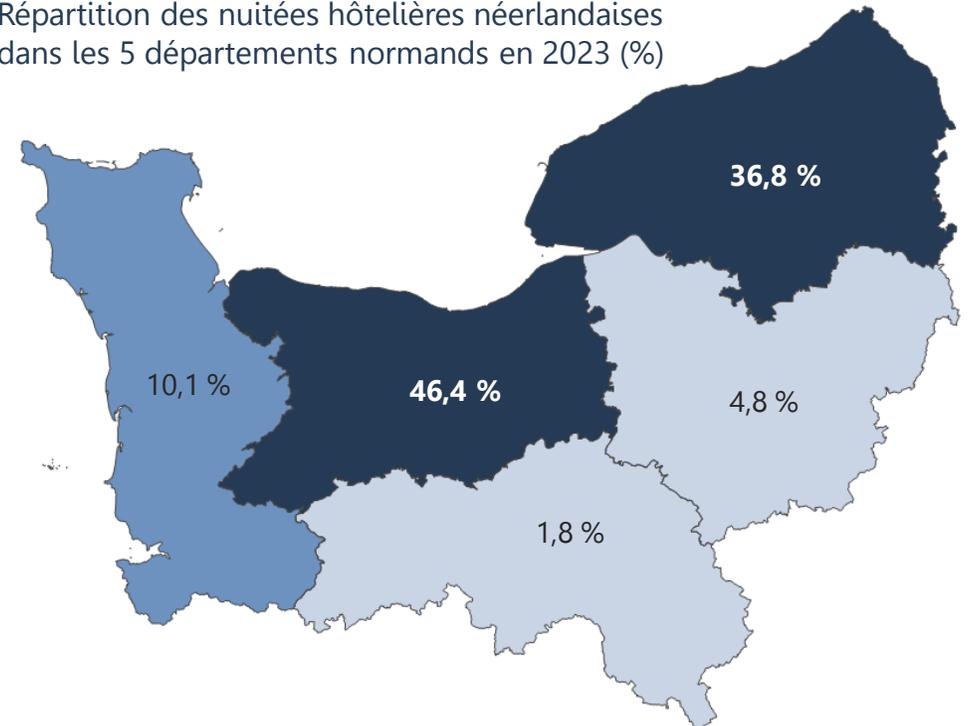
Nuitées hôtelières néerlandaises entre 2014 et 2023



- Plus de 90 % des nuitées hôtelières des Néerlandais en Normandie ont lieu dans les départements littoraux, dont **46,4 %** dans **le Calvados** et 36,8 % en Seine-Maritime.

- Après avoir atteint le plus haut niveau en 2022, les nuitées néerlandaises dans les hôtels normands sont en baisse de 6,7 % en 2023.
- Les Néerlandais enregistrent ainsi **148 200 nuitées**, représentant **7,6 %** des nuitées étrangères en 2023, soit la **5^e clientèle étrangère¹** dans l'hôtellerie normande.

Répartition des nuitées hôtelières néerlandaises dans les 5 départements normands en 2023 (%)



*Données disponibles pour juillet à octobre en 2020 et juillet à décembre en 2021.

¹ cf. [La fréquentation dans l'hôtellerie en 2023](#).

Source : INSEE Normandie – CRT Normandie.

Dans l'hôtellerie de plein air

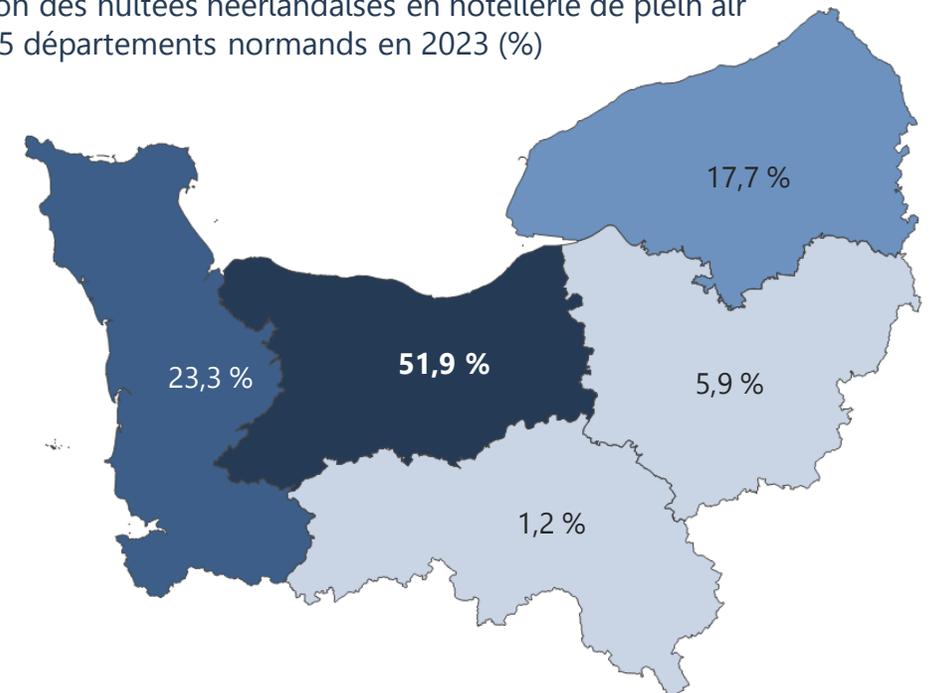
Nuitées néerlandaises en hôtellerie de plein air entre 2014 et 2023



- En 2023, plus de la moitié des nuitées en campings des Néerlandais ont été réalisées dans **le Calvados** (51,9 %). La Manche (23,3 %) et la Seine-Maritime (17,7 %) concentrent une part de nuitées plus faible.

- En 2023, **699,7 milliers de nuitées** en hôtellerie de plein air sont enregistrées par les Néerlandais, soit le plus haut niveau de fréquentation depuis le début de l'observation des données disponibles.
- Avec **36,6 % des nuitées étrangères**, les Néerlandais sont la **1^{ère} clientèle étrangère¹** dans les campings normands en 2023, comme les années passées.

Répartition des nuitées néerlandaises en hôtellerie de plein air dans les 5 départements normands en 2023 (%)

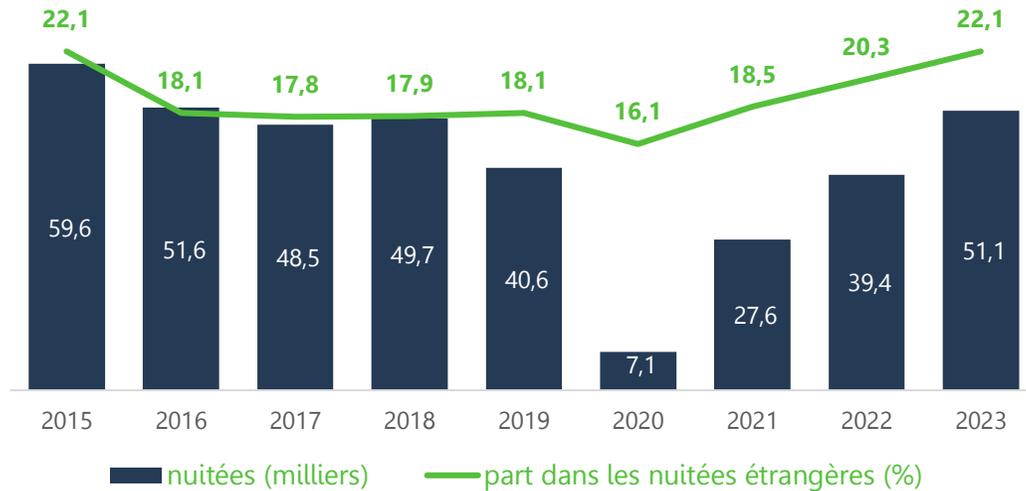


*Données disponibles pour juillet à septembre en 2020 et 2021.

¹ cf. [La fréquentation dans l'hôtellerie de plein air en 2023](#).

Source : INSEE Normandie – CRT Normandie.

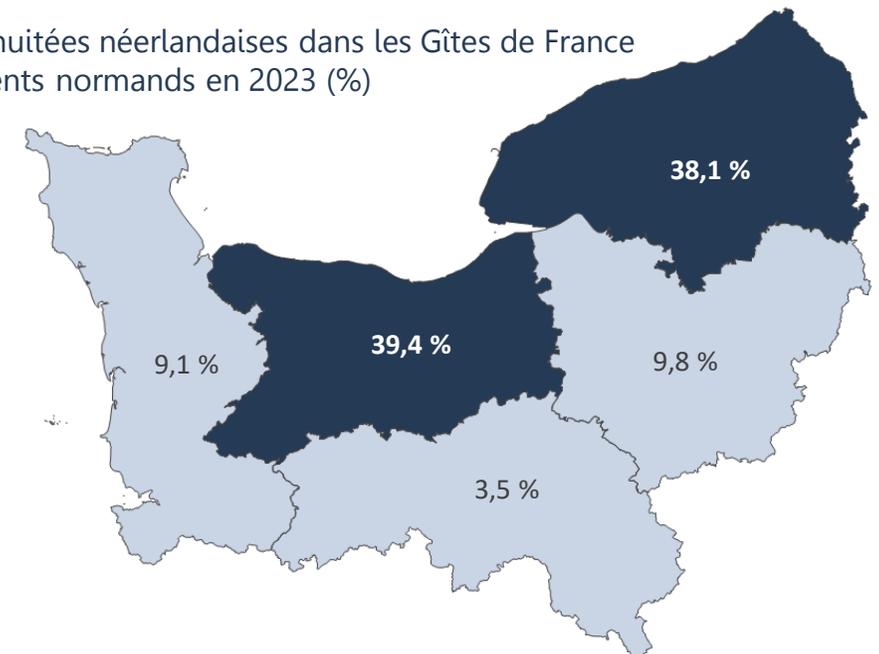
Nuitées néerlandaises dans les Gîtes de France entre 2015 et 2023



- La clientèle néerlandaise représente **22,1 % des nuitées étrangères** dans les Gîtes de France de Normandie en 2023, soit la part la plus élevée depuis 2015.
- En 2023, **77,6 % des nuitées** néerlandaises dans les Gîtes de France normands ont eu lieu dans le **Calvados** (39,4 %) et en **Seine-Maritime** (38,1 %).

- Après une diminution de la fréquentation des Néerlandais dans les Gîtes de France entre 2016 et 2020, celle-ci repart à la hausse pour la troisième année consécutive. En 2023, ils enregistrent **51 100 nuitées**, soit un volume en hausse de 29,6 % par rapport à 2022, retrouvant un niveau de fréquentation équivalent à la période pré-covid.
- Les Néerlandais sont la **2^e clientèle étrangère** dans les Gîtes de France normands depuis 2021.

Répartition des nuitées néerlandaises dans les Gîtes de France des 5 départements normands en 2023 (%)





Experience Normande : sortie kayak sur la Seine © Marie-Anais Thierry

Contacts

Comité Régional de Tourisme de Normandie
Service Observatoire

Alice LEBAS-HELLIN

a.lebas@normandie-tourisme.fr

Cindy PIERRON

c.pierron@normandie-tourisme.fr

Romane CAUCHYE

r.cauchye@normandie-tourisme.fr

avec le soutien de



Toute reproduction partielle ou totale des informations diffusées dans cette publication de Normandie Tourisme est autorisée sous réserve d'indication de la source.

NORMANDIE 
TOURISME